



**BOYCOTT de la CGT des Chancelleries &
Services Judiciaires
et du Syndicat de la Magistrature
au CSA des Services Judiciaires
du 18 Avril 2023**

Depuis 3 mois, les organisations syndicales font front commun et se mobilisent contre la réforme des retraites. Des milliers de français ont rejoint les cortèges des manifestations.

Malgré la décision du Conseil Constitutionnel du 14 avril dernier et la promulgation de la loi dans la foulée, il n'est pas question de tourner la page !

Les discussions seront vaines tant que le recul de l'âge de la retraite à 64 ans et l'allongement des durées de cotisations ne seront pas pris en considération, l'heure est donc à l'abrogation de cette réforme injuste et injustifiée.

Conformément à l'appel des organisations syndicales de la fonction publique, nous ne siégerons pas aux instances dites de dialogue social jusqu'au 1^{er} mai prochain, date d'une nouvelle journée de mobilisation et de contestation.

Pour ces raisons, la CGT des Chancelleries & Services judiciaire et le Syndicat de la Magistrature n'ont pas siégé au CSA des Services Judiciaires du 18 avril 2023.

Montreuil le 19 avril 2023